



Beaucamps-Ligny le 12 juillet 2021

Chers parents,

Tout d'abord, nous sommes heureux de vous annoncer que cette année encore **100% des élèves de Terminale ont obtenu leur baccalauréat** (avec 92% de mentions). Les résultats de Français sont également très satisfaisants, avec une moyenne de **12,7 à l'écrit** et de **14,5 à l'oral** et un retour cette année à des corrections extérieures et anonymées en ce qui concerne l'écrit *.

Le lycée s'apprête à fermer ses portes avant une reprise des services administratifs le lundi 23 août.

Avant cela, nous tenions à vous éclairer sur le démarrage de la nouvelle année et à répondre de manière globale aux questions qui reviennent souvent.

- 1) Rentrée 2021 : Les **Premières**, les **Terminales** et les CPGE reprendront le **jeudi 2 septembre**.
Les **secondes** reprendront le **3 septembre** (les premières et terminales n'auront pas cours ce jour-là).
- 2) Les **photos individuelles** seront prises le jour de la rentrée.
- 3) Il n'y a aucune exigence quant au **matériel scolaire** à se procurer : les enseignants conseilleront vos enfants lors des premiers cours.
- 4) Les **manuels scolaires** seront fournis par le lycée le jour de la rentrée. Le coût de leur location est compris dans les frais de scolarité.
- 5) Une permanence sera assurée le **30 aout de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00** pour **louer un casier** à l'année. Un cadenas est obligatoire, il n'y a pas de réservation ni de caution.
- 6) Les **copies des épreuves écrites** (philosophie, français), corrigées et annotées, seront téléversées dans les espaces Cyclades des candidats lorsque toutes les opérations de cette session seront terminées. Pour obtenir des informations sur les épreuves orales, il faut en faire la demande auprès du Rectorat de Lille (D.E.C 2.1 ; 20 rue Saint Jacques ; BP 709 ; 59033 LILLE Cedex).
- 7) Pour ceux qui ont passé la **certification Voltaire**, les attestations sont en cours d'édition. Elles seront transmises à la rentrée.
- 8) Nous mettons en place le **soutien prévu les 30 et 31 août**. Vingt groupes seront constitués. Le planning vous sera communiqué en août (deux séances de trois heures par matière retenue).
- 9) Dès le **1^{er} janvier 2022**, les **mineurs** (de 4 à 17 ans révolus) habitant la MEL ne paieront plus les **transports de la MEL**. Cette **gratuité** concernera le métro, le tramway, le bus, le Transport sur Réserve (TSR), le service Handipole et le V'lille.

⇒ *Il faudra être porteur d'une carte nominative Pass Pass chargée d'un profil 4-17 ans, ce qui permettra de valider les trajets aux bornes et de passer les contrôles d'accès dans le métro. Un profil « gratuité » sera chargé automatiquement et de manière dématérialisée si vous êtes déjà détenteur d'une carte Pass Pass nominative. Si vous n'en possédez pas encore, rendez-vous dans l'un [des points de vente de la carte Pass Pass](#).*

Au terme d'une année mouvementée mais dont nous pouvons être heureux du bilan, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, **un très bel été et de belles vacances**.

Adrien BONNEL,
Chef d'établissement,
et toute l'équipe de direction du lycée Sainte-Marie.

* Le baccalauréat est affecté d'un coefficient 100 (donc noté sur 2000).

37,5% du baccalauréat se passe dorénavant en classe de Première.

Si les élèves veulent calculer leurs points d'avance, ils doivent compter le nombre de points qu'ils ont au-dessus de 375 en additionnant les points suivants :

- Moyenne des bulletins x 5
- Moyenne en enseignement scientifique, en Histoire-Géo, en LVA, en LVA, en LVB, en EPS, x 2,5 à chaque fois
- Note de la spécialité suivie uniquement en Première x 5
- Note de l'écrit et de l'oral de Français x 5 à chaque fois.

Il ne peut pas y avoir d'erreur de saisie :

Pour l'écrit, la remontée des notes s'est faite automatiquement ;

Pour l'oral : il y a eu une vérification par le coordonnateur de notre centre d'examen.